

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er septembre 2015

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD9

présenté par
Mme Le Dissez, rapporteure

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 8, après le mot :

« équipements »,

insérer le mot :

« marins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.